

Site classé

Date de protection : 5 juillet 1982 ~ Superficie : 2 716 ha

Le Ballon d'Alsace

Communes de Saint-Maurice-sur-Moselle, Lepuix-Gy (Territoire de Belfort) et Sewen (Haut-Rhin)

Situé à l'extrême sud-est de la région Lorraine, le Ballon d'Alsace culmine à 1247m d'altitude. Sommet le plus élevé du département des Vosges après le Hohneck, il offre un paysage spécifique de la montagne vosgienne avec ses hautes chaumes et des vues dégagées sur les vallées lorraines, alsaciennes et franc-comtoises.



Le sommet est formé d'un plateau de forme rectangulaire depuis lequel on peut lire les paysages alentour sur 360°. A l'Est, le versant alsacien présente des pentes abruptes et donne à voir la vallée de la Doller, le lac de Sewen, le massif du Rossberg (richesse géologique) ; au-delà, apparaissent la grande plaine d'Alsace et une partie de la Forêt Noire. Au sud-est, se dessinent les sommets du Wissgrut et du Baerenkopf. Au sud, l'on distingue la source et la vallée de la Savoureuse qui traverse Belfort. Par temps clair, tout à l'horizon, s'offre un panorama grandiose sur le Jura, la chaîne des Alpes et le Mont Blanc.

A l'ouest, le Ballon de Servance se dresse comme une falaise gigantesque.

A l'extrême nord du plateau, on observe une vue splendide sur la vallée de la Moselle et le territoire lorrain d'une part, le Ballon de Guebwiller (point culminant de montagnes vosgiennes), les sommets qui couronnent Bussang, le Petit Drumont, la Tête des Neufs-Bois d'autre part. Au pied de ce plateau, se dessine un gouffre formé par la pittoresque vallée des Charbonniers.



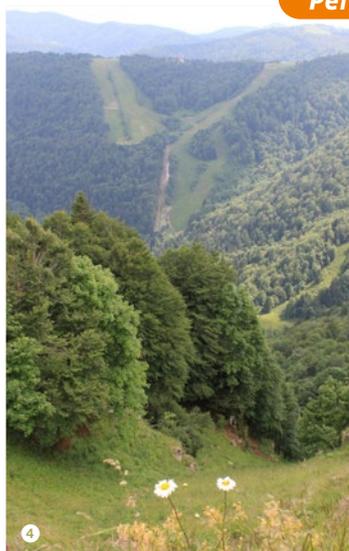
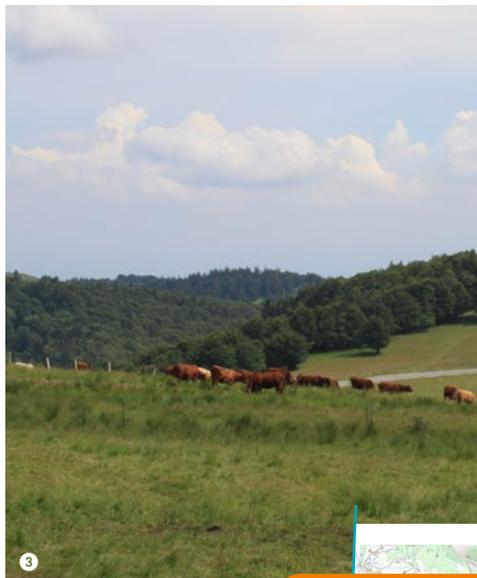
Escarpement au-dessus de la vallée des Charbonniers

Critères de classement

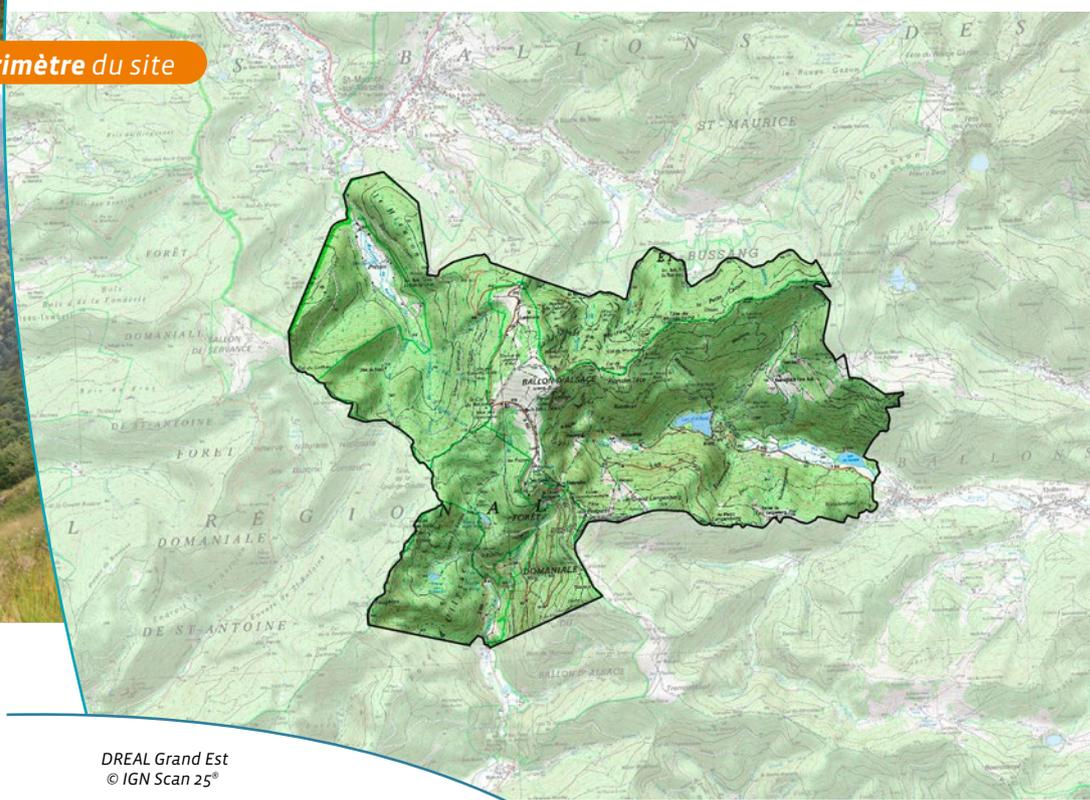
→ Pittoresque



Le Ballon d'Alsace



Périmètre du site



DREAL Grand Est
© IGN Scan 25[®]

- 1 ~ Chaume pâturée
- 2 ~ Gentiane
- 3 ~ Vue depuis le plateau
- 4 ~ Vue sur le versant alsacien

Inventaires - Autres mesures de protection

→ ZNIEFF 1, ZNIEFF 2, ZICO, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Réserve Naturelle Nationale, Natura 2000, Périmètre de l'OGS Massif du Ballon d'Alsace

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'Etat.



Pour plus d'informations

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact

sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63